



8e RENCONTRES POÉTIQUES

Henri HIRO

2025



Moorea, le 03 novembre 2024

Cher.e.s collègues, *tātou ato'a*.

Une fois encore, l'an dernier, les Rencontres poétiques Henri Hiro ont su mettre en lumière les talents de créativité et d'expression des jeunes du *fenua* et récompenser les plus remarquables. En effet, ce sont plus de 120 poèmes produits, reçus et lus par les membres du jury qui ont fait preuve, comme à l'habitude, de perspicacité et de bienveillance en distinguant les productions qui se démarquaient par la qualité de l'expression en français ou en langue polynésienne, la force du message porté et l'originalité. Il y a certes des lauréats qui se sont distingués mais tous les jeunes qui ont participé méritent des félicitations. ***E mea fa'ahiahia mau !***

Les archipels éloignés étaient bien représentés, avec plusieurs finalistes : un de Ua Pou, un de Hiva Oa, un de Raiatea et quatre de Tubuai. Les déplacements ont été possibles grâce à l'investissement des établissements respectifs des élèves lauréats.

Aussi, pour votre enthousiasme et votre implication remarquable, recevez, cher.e.s collègues, nos remerciements les plus chaleureux : ***māuruuru roa***.

Comme vous le savez, la Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui a décidé de dédier l'année 2024 à l'homme de culture, décédé il y a 34 ans. Des hommages qui s'invitent sur les événements culturels incontournables de l'année, et qui prendront plusieurs formes, à l'image de cet infatigable dramaturge, poète et réalisateur.

De ce fait, si «Arbre(s) - Tumu » fut le thème retenu des 7ème Rencontres poétiques, cette année, le comité d'organisation souhaite également honorer l'artiste aux multiples *tāupo'o* et contribuer à ce mouvement de célébration en proposant ce thème :

SUR LES PAS DE HENRI HIRO - I TE HAERE'A A HIRO

À l'occasion de ce qui aurait été l'année de ses 80 ans, cette action s'inscrit dans cette série d'hommages, pour retracer la vie pleine et dévouée qu'à menée Henri Hiro, au service de la culture de son *fenua*.

Henri Hiro : Fou ou visionnaire ? Visionnaire fou ? Ce qui est sûr, c'est qu'il était animé par la passion. Suffisamment pour que son passage sur terre marque de son empreinte de manière indélébile. Il y a de nombreuses manières d'écrire et de s'inscrire dans les pas de Henri Hiro car cette célébration vise à honorer son oeuvre, sa pensée et la philosophie qu'il a instillée.

Sans doute faut-il éviter de lancer les élèves dans un « à la manière de », défi compliqué à relever pour un poète aussi singulier, dense et parfois complexe, en particulier en langue tahitienne. Cependant, la découverte de poèmes variés et inspirants de Henri Hiro, l'étude de certains d'entre eux sont assurément des préalables à un processus d'écriture.

Comment ia ? Quelles pistes, quels angles adopter, donc ?

Le choix peut se faire parmi les thématiques abordées dans ses poèmes ; parmi les images, les formules et les motifs récurrents de son écriture ; dans les idées de Hiro sur la langue, la culture, l'identité, la vie, la terre, etc. Un hommage au poète et à l'homme de conviction est également envisageable, à condition de rester poétique. Bien sûr ces pistes peuvent et doivent s'adapter à l'âge des scripteurs : un élève de 6e et un élève de spécialité LLCER ne disposent pas des mêmes ressources langagières, linguistiques et stylistiques. On recherchera l'authenticité, la force du langage, l'expressivité et, autant que possible, l'esprit de Henri Hiro ... À savoir « s'affirmer en tant que Polynésien, comme jeune d'aujourd'hui en gardant : sa langue et ses valeurs fondamentales de partage, de solidarité, de compassion et d'amour ».

Les Rencontres poétiques rendent hommage à la langue française et à la diversité dialectale des archipels polynésiens. Elles mettent en valeur les qualités et l'engagement de nos jeunes.

Pour cette année 2024, puisque le thème annuel nous le suggère, le concours s'ouvrira aux élèves lycéens. L'organisation générale a été modifiée pour cette édition si spéciale. Nous vous invitons donc à lire attentivement le règlement 2025 pour prendre connaissance de ces nouveautés.

Si les conditions le permettent à nouveau, les poètes finalistes seront conviés à la journée de restitution orale dont nous espérons faire un événement.

Nos jeunes ont du talent. Donnons leur l'opportunité de partager les fruits de leur imagination et de leur créativité. En espérant une vive et large participation de votre part.

Nous vous souhaitons un heureux cheminement poétique aux côtés de nos élèves de Polynésie, sous l'égide d'Henri Hiro.

'A fa'aitoito ana'e, à très bientôt. Te aroha 'ia pu'e noa !

Pour le comité d'organisation, Jeanne Rere
Chargée de mission Prix et concours littéraires

8e RENCONTRES POÉTIQUES

Henri HIRO
2024 - 2025



CALENDRIER

Inscription

Du lundi 18 novembre 2024 au vendredi 13 décembre 2024

Inscription obligatoire pour la participation au concours
Effectuée par le chef d'établissement

Fiche fournie aux établissements, à retourner au comité d'organisation
par mail

henrihiro2025@gmail.com

Envoi des poèmes

Jusqu'au vendredi 14 février 2025

Envoyer les poèmes par mail au comité d'organisation
henrihiro2025@gmail.com

Joindre le titre du poème, le nom, le prénom, la classe,
le nom du professeur référent de la classe ainsi que le nom de l'établissement.

Réunion du comité de lecture

Délibération dans la semaine du 10 mars au 14 mars 2025

Publication de la liste des élèves sélectionnés pour la journée de restitution
la semaine du 17 au 21 mars 2025

Restitution orale

Journée de restitution orale : **mardi 13 mai 2025**

8e RENCONTRES POÉTIQUES

Henri HIRO
2024 - 2025



*" Eie hoi au tei tō tere atoà ra nō te tāvai ia òe
I te hinuhinu o te toa ra i te tau vero. "*

Te Aroha

*" Me voici, je suis avec toi pendant ton périple
pour t'indire "*

De l'éclat du guerrier dans la tempête. "

L'offre

Thème annuel

Sur les pas de Henri Hiro - I te haere'a a Hiro

RÈGLEMENT

Article 1 – Organisation du concours.

Le concours de poésie 2024-2025 est organisé chaque année par un comité d'enseignants constitué d'un responsable, sous le patronage de la DGEE et du vice-rectorat. Il s'agit d'un concours de poésie, en langue française et en langues polynésiennes, conçu à destination des élèves, avec l'accompagnement de professeurs de français et de tahitien, qui ont la charge de l'organisation interne, appuyés par les collègues volontaires des autres disciplines ainsi que par les autres personnels de la communauté éducative.

Ensemble, ils constituent **le comité d'organisation.**

Article 2 – Public du concours.

Le concours s'adresse à tous les élèves des collèges et CETAD du territoire de la Polynésie française, ainsi qu'aux élèves de CM2 de la circonscription des Tuamotu- Gambier et ceux du collège de Hao.

Cette année, le concours s'adresse également aux élèves des lycées.

Chaque établissement peut inscrire deux élèves par classe qui auront été préalablement sélectionnés par les professeurs : un élève en langue française et un élève en langue polynésienne

Article 3 – Objectifs du concours.

- Rendre hommage aux langues, française et polynésiennes et, pour ces dernières, à la richesse de leurs variétés dialectales.
- Encourager les élèves à écrire et à dire un texte en public, dans le cadre de leur classe et de leur établissement.
- Favoriser la confiance en soi et le goût de l'effort.
- Rappeler les origines orales de l'expression littéraire polynésienne.
- Valoriser les élèves des établissements de l'éducation prioritaire.
- Créer des temps d'échanges, de partages et de rencontres (élèves et adultes).

Article 4 – Les catégories de poèmes proposées

Article 4.1. Poèmes en langue française : les élèves seront amenés à produire sur le thème annuel un poème de forme libre d'une longueur de 30 lignes ou vers maximum, sans rimes obligatoires.

Article 4.2. Poèmes en langues polynésiennes : les élèves seront amenés à produire sur le thème annuel et dans les variétés dialectales propres à leur archipel, un poème de forme libre d'une longueur de 30 lignes ou vers maximum, sans rimes obligatoires.

Article 5 – Déroulement du concours.

Article 5.1. Calendrier : Le concours s'organise en quatre étapes successives.

- **1- Inscription** : Les établissements inscrivent leurs classes à partir **du lundi 18 novembre au vendredi 13 décembre 2024**. L'inscription est obligatoire pour la participation au concours. Elle est effectuée par le chef d'établissement via la fiche fournie aux établissements (ANNEXE 1) qui devra être renvoyée par mail au comité d'organisation à l'adresse suivante :

[**henrihiro2025@gmail.com**](mailto:henrihiro2025@gmail.com)

- **2- Envoi des poèmes** : Les établissements ont **jusqu'au vendredi 14 février 2025** pour envoyer par mail, à la même adresse, les poèmes de leurs élèves sous **format WORD et PDF**, en prenant soin de préciser le titre du poème, le nom, le prénom et la classe de l'élève, le nom du professeur référent de la classe ainsi que le nom de l'établissement.
- **3- Réunion du comité de lecture** : une première sélection sera effectuée par les membres du jury, **la semaine du 10 au 14 mars 2025**.

Le comité d'organisation, à l'issue de cette journée et après délibération du comité de lecture, diffusera la liste des élèves sélectionnés pour la journée de restitution, **la semaine du 17 au 21 mars 2025**.

- **4- Déclamation** : Les élèves sélectionnés par le jury seront conviés, si les conditions le permettent, à la journée de restitution orale **le mardi 13 mai 2025**, au cours de laquelle ils déclameront leur production en public et devant le jury, dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

Le jury, à l'issue de cette journée et après délibération, annoncera le palmarès territorial par catégorie et procédera à la distribution des prix.

Article 6 – Composition du jury et publication du palmarès.

Article 6.1. Jury

- **Le comité de lecture** sera constitué de membres qui pourront être des professionnels de l'enseignement, de l'éducation, de l'encadrement, des parents d'élèves ou de personnalités de la société civile et du monde artistique. Souverain en tant que jury, il aura la responsabilité de la lecture des poèmes et de la déclaration des élèves sélectionnés pour la journée de délibération autour de l'oral.
- Il se réunira pour délibérer **la semaine du 10 au 14 mars 2025**.
- Il fera ensuite diffuser par le comité d'organisation, et ce dans **la semaine du 17 au 21 mars 2025**, la liste des élèves sélectionnés pour la journée de restitution prévue **le mardi 13 mai 2025**.

Article 6.2. Palmarès

Il sera attribué quatre prix à chaque niveau en lice par catégories.

Le 4ème prix constituera le « Coup de cœur du jury ».

Les catégories :

- LANGUE FRANÇAISE
- LANGUES POLYNÉSIENNES

Les niveaux en lice par catégorie :

- NIVEAU SIXIÈME ET CINQUIÈME
- NIVEAU QUATRIÈME ET TROISIÈME
- NIVEAU SECONDE, PREMIÈRE ET TERMINAL

À la suite de la journée de délibération du Comité de lecture, 16 élèves seront sélectionnés pour la journée de restitution.

CATÉGORIE LANGUE FRANÇAISE			CATÉGORIE LANGUES POLYNÉSIENNES		
6e / 5e	4e / 3e	2nde / 1ère / Term.	6e / 5e	4e / 3e	2nde / 1ère / Term.
4 PRIX	4 PRIX	4 PRIX	4 PRIX	4 PRIX	4 PRIX
SOIT 24 (6x4) PRIX					

Les quatre prix :

1er PRIX

2ème PRIX

3ème PRIX

4ème PRIX – « Coup de cœur du jury »

Article 7 – Les critères de sélection des poèmes

Article 7.1 -Les modalités de sélection des poèmes à l'écrit :

Les productions seront sélectionnées selon les critères suivants :

- Qualités rédactionnelles (maîtrise de la langue, musicalité...).
- Pertinence au regard du sujet proposé.
- Richesse de l'inventivité.

Article 7.2 -Les modalités de sélection des poèmes à l'oral :

Les productions seront sélectionnées selon les critères suivants :

- Qualité de la mise en voix du texte et de son registre.
- Effets esthétiques et émotionnels véhiculés par la prestation.

Article 8 – Le suivi du concours

Article 8.1. Les auteurs autorisent le Centre de Lecture/Médiathèque de la DGEE ainsi que la Dépêche à publier les productions et à les exploiter dans le cadre de leur activité.

Article 8.2. De même, si une association souhaite exploiter les œuvres produites, afin notamment d'en faire une exposition ou quelque affichage, les auteurs ne s'y opposeront pas.

Article 8.3. La participation au concours de poésie implique l'entière acceptation du présent règlement.

8e RENCONTRES POÉTIQUES

Henri HIRO
2024 - 2025



ANNEXE 1 - FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CHEF(FE) D'ÉTABLISSEMENT Nom et prénom
ENSEIGNANT(E) RÉFÉRENT(E) Langue française : Langues polynésiennes :	SIGNATURE
COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES	
NOMBRE DE CLASSES INSCRITES	DATE :

NIVEAU	Nombre de poèmes Langue française	Nombre de poèmes Langues Polynésiennes
6ème		
5ème		
4ème		
3ème		
2nde		
1ère		
Term.		

Nombre d'élèves inscrits au total :

À retourner par mail à l'adresse suivante : henrihiro2025@gmail.com

Date limite d'envoi, délai de rigueur :

13 décembre 2024

8e RENCONTRES POÉTIQUES

Henri HIRO
2024 - 2025



FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CHEF(FE) D'ÉTABLISSEMENT Nom et prénom
ENSEIGNANT(E) RÉFÉRENT(E) Langue française : Langues polynésiennes :	SIGNATURE
COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES	
NOMBRE DE CLASSES INSCRITES	DATE :

NIVEAU	Nombre de poèmes Langue française	Nombre de poèmes Langues Polynésiennes
6ème		
5ème		
4ème		
3ème		
2nde		
1ère		
Term.		

Nombre d'élèves inscrits au total :

À retourner par mail à l'adresse suivante : henrihiro2025@gmail.com

Date limite d'envoi, délai de rigueur :

13 décembre 2024